

CHRISTINE ESCALLIER & DENIS BIGET (DIRS.)

CONTROVERSES ET APPROPRIATIONS DES ESPACES ET DES TERRITOIRES

APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE



Fiche Technique

Titre :

Controverses et appropriations des espaces et des territoires : approche ethnographique

Éditeurs littéraires :

-Christine Escallier

(Universidade da Madeira; Chercheure associée au CRIA-Centro em Rede de Investigação em Antropologia, Lisbonne, Portugal)

-Denis Biget

(Université de Bretagne occidentale, Brest, France)

Editeur : Universidade da Madeira/Portugal

ISBN : 978-989-8805-45-4

Support électronique : Format PDF

Concepteur de la couverture : Gabinete de Comunicação e Marketing / UMa

Crédits photographiques :

- Place de la Liberté, Brest, France – Denis Biget (haut)

- Cour du collège Jean-Marie Le Bris, Douarnenez, France – Pascal Le Guennec (gauche)

- Village de pêcheurs, Marudá, État du Pará, Brésil – Christine Escallier (droite)

CHAPITRE 1. ETHNOGRAPHIE ET TERRITOIRES

Christine Escallier

Ethno-Anthropologue, Universidade da Madeira, Chercheure associée au CRIA

Au cours des âges, l'humanité a toujours exercé ou tenté d'exercer sa domination sur les êtres et les choses, et l'Homme - dans sa mobilité constante - a imposé sa volonté à l'espace en le domestiquant, en le construisant, en le déconstruisant et en le reconstruisant sans cesse.

Ces "établissements humains", selon l'expression de l'ONU, existent à travers leurs constructions fixes, leurs activités économiques et culturelles mais également leur histoire qui laisse tout autant son empreinte sur toutes les étendues qu'elles soient terrestres, maritimes ou spatiales.

L'espace : patrimoine palimpseste de l'homme

Tels des parchemins dont on a gratté l'encre et sur lesquels on pose de nouvelles calligraphies, ces espaces habités, vécus, sensibles, sont les substrats physiques de la vie sociale (Durkheim) et collective, lieux constitués de couches mémorielles successives et superposées pareilles à des strates, géologie (*gê*- terre et *logos*-parole) de la mémoire des sociétés qui les investissent. Dans *La condition urbaine*, Mongin parle de « ville palimpseste », se référant à « l'objet qui se construit par destruction et reconstruction successive » (2007 : 50). « Dans cette perpétuelle évolution, il faut distinguer des stades où la continuité l'emporte sur la rupture, où un paysage s'est fixé assez de temps pour être caractéristique » selon D'Angio (2001) « d'une époque en un lieu. » mais également d'une identité qui reste toujours à construire.

Il est donc erroné de penser que la transformation de l'espace puisse effacer le passé, à travers le simple renouveau de ses architectures à vivre (habitat, éco-construction). Il s'avère, au contraire, que l'espace conserve en filigrane le témoignage, plus ou moins sensoriel et sensitif, des sociétés anciennes (Di Méo 1998). On voit ainsi des tendances qui s'opposent entre destruction et reconstruction du paysage, en fonction de sa confrontation, notamment, avec les symboles alors réinventés. La mise à bas des statues de dictateurs des paysages communistes ou celle du mur de Berlin - qui a divisé la capitale allemande, marqué la frontière entre Est et Ouest, créant un monde bipolaire opposant territoires libres et territoires surveillés - permettent de saisir la portée symbolique du geste destructif. Quant à la reconstruction, souhaitée un temps, à l'identique des *Twin towers* du *World Trade Center*, symbole identitaire incontesté de Manhattan, elle prouve que ces actes de transformation d'espaces, précédemment architecturés, contiennent plus de sens que l'acte de création. Il s'agit de des-reconstruction d'objets architecturaux mais également de représentations humaines, résurrection d'un lieu et d'une idée sinistrés.

Pour Lengereau (2007 : 7) « le processus de transformation de l'espace construit ne relève de rien d'autre que d'un projet politique » - c'est-à-dire qui concerne le citoyen. « L'organisation des pouvoirs détermine ainsi l'organisation de l'espace. »

L'anthropologie politique doit, selon Balandier (1969), donner une importance prépondérante à la question du territoire, défini par Abélès (1988) comme étant un espace où vit une population et à l'intérieur duquel se déroulent l'activité ethnographique et la relation de cet espace avec le politique. Territoires et pouvoirs sont des constructions sociopolitiques. Elles ne peuvent donc pas être ignorées par l'anthropologie de l'espace telle que le suggère Hall (1971).

La sociologie urbaine, appuyée par les recherches de l'anthropologie culturelle et de l'ethnographie, a d'ailleurs pu mettre en évidence les liens de dépendance qui, dans les sociétés traditionnelles, lient le fonctionnement des institutions sociales à la morphologie spatiale. Les travaux de Lévi-Strauss sur l'organisation spatiale des sociétés indigènes d'Amérique démontrent que les morphologies géographiques fondent l'identité culturelle des peuples qui les structurent. La construction des villages circulaires Bororo, où la zone profane des huttes jouxte la zone sacrée de la maison centrale réservée aux hommes, en est une illustration. Cet agencement de l'environnement met également au jour la « permanente révélation du sens de l'univers dans les formes de leur monde, et de la place de chacun dans ce monde. » (Berque 1998 : 744). Dans *La maison ou le monde renversé* (1972 : Ch. 2), Bourdieu étudie, quant à lui, l'organisation spatiale de la maison kabyle. Il met en lumière l'opposition espaces masculins-espaces féminins et souligne que « ces deux espaces symétriques et inverses ne sont pas interchangeable mais hiérarchisés » et montre que la disposition des lieux détermine les relations de domination entre les sexes. Ce système d'opposition régit également la hiérarchie de l'utilisation de l'espace habitationnel. De cette relation binaire primordiale découlent les rapports famille-société, société-monde et révèle le mouvement « inévitable » de la nature vers la civilisation : « Le privilège accordé au mouvement vers le dehors, par lequel l'homme s'affirme comme homme en tournant le dos à la maison pour faire face aux hommes (...), n'est qu'une forme de refus catégorique de la nature, origine inévitable du mouvement pour s'en éloigner. » (1972 : 59).

Ces études ont montré comment l'organisation spatiale des « sociétés traditionnelles, des minorités économiques et ethniques ont permis de maintenir et affirmer leur identité. » (Lévi-Strauss 1974 ; Choay 2006 : 281).

L'espace - paysage réel et imaginé - se nourrit donc de sens (significations) et des sens (perceptions). Le paysage « devient le réceptacle d'une plénitude spirituelle, un sentiment du destin gonfle en lui. Le paysage est le second visage de l'homme. » (Blaga 1995 : 202). On peut donc affirmer que le paysage, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations¹, n'est pas une image arrêtée du temps présent. Il garde en lui l'historique des états successifs de son passé. Le paysage est le reflet des identités, lieu de réconciliation d'une pensée de l'espace naturel et des regards que l'on porte sur lui (Fel 2008). Séjourner au Liban, Lamartine dira des cèdres qu'ils sont « (...) les reliques des siècles et de la nature, les monuments naturels les plus célèbres de l'univers. Ils savent l'histoire de la terre, mieux que l'histoire elle-même. »².

¹ Définition de la Convention européenne du paysage.

² Lamartine (1790-1869) composa le poème *Chœur des cèdres du Liban*.

C'est donc à travers l'organisation de cet « objet » urbanistique ou paysager que l'on peut analyser les caractéristiques d'une société et ses influences sur les comportements culturels, en tenant compte des différentes formes que celle-ci prend dans l'espace géographique, sa morphologie humaine à travers son habitat, son aménagement du territoire, ses monuments, ses architectures, son patrimoine.

Pour déchiffrer ces témoignages incertains, ces messages révolus, tous les sens sont en éveil : paysages visuels, paysages olfactifs et paysages sensoriels jouent sur la perception de l'image et l'appréhension du lieu. Il s'agit de la mise en perspective de l'objet permettant de le voir sous tous les angles, de l'expression des sentiments intérieurs à la réalité sensorielle de l'observateur. L'espace visible est saisi à travers des sensations internes, ce que Aragon nommait la « rumeur des viscères » (1954 : chant XI) : il s'agit autant de voir que de percevoir l'espace.

Ce voyage régressif dans le paysage palimpseste n'a cependant de sens que s'il s'imbrique avec le présent. Il faut, selon l'historienne de l'urbanisme Choay « ...entendre le territoire localisé ouvert au monde et non pas replié sur son passé perdu... » (*op. cit.* : 10). Celle-ci rappelle, également, l'apport de Lévi-Strauss concernant « la fonction anthropogénétique de la spatialisation » (*Ibid.*) de l'espace édifié, soulignant ainsi l'existence d'une articulation entre nature et culture. Or, la notion de naturalité (*wilderness*) (Cronon 1976) ou *naturalité anthropique* de l'espace, c'est-à-dire vierge ou considéré comme vierge (territoire isolé, désert, désolé, reculé, sauvage...) fait de plus en plus l'objet d'interprétations pluri et interdisciplinaires. La dimension anthropologique de l'espace participe à la réconciliation entre structures naturelles et espaces humanisés (Fel *op. cit.*) car l'absence totale d'interventions anthropiques sur l'espace semble illusoire, l'homme ayant un impact continu et global sur la planète (Gilg 2004). Friedmann (1966) considère, d'ailleurs, que l'espace "naturel" est un concept idéal mais que depuis l'apparition de l'Homme, il n'existe pas de milieu parfaitement naturel. Le sociologue oppose le milieu naturel spontané au milieu technique artificiel, qu'il illustre à travers le phénomène d'urbanisation :

Le milieu dont part le géographe est donc toujours plus ou moins technique, c'est-à-dire façonné par le travail humain ; les éléments biologiques y sont de plus en plus élaborés, transformés, « artificialisés » par l'homme. Tel est déjà, au début du XVII^e siècle, le sens de la définition de ce qui est « art » (technique) par Francis Bacon : l'homme s'ajoutant à la nature, homo additus naturae. Il s'ensuit que le facteur géographique naturel tend à être de moins en moins important, le coefficient de l'empreinte et de la volonté humaine de plus en plus élevé, comme le marque l'évolution même de la notion de « genre de vie » chez les anthropo-géographes français. (Friedmann 1961 : 491)

La frontière dichotomique espace naturel/espace humanisé se dissipe au regard de Friedmann qui considère comme naturels les milieux dans lesquels l'homme est directement et pleinement « [...] présent à toutes ses activités... nécessairement mêlé aux choses et aux hommes... rien ne lui permettant de disparaître de l'événement, de se trouver un substitut. » (*op. cit.* : 33). Il s'agit d'espaces où prédominent les "techniques du corps" (Mauss) où n'existent « que les moteurs alimentés par l'énergie des éléments (vent, eau) et la force des vivants. » (Choay *op. cit.* : 77-78). Ainsi Febvre en conclut que :

Pour agir sur le milieu, l'homme ne se place pas en dehors de ce milieu. Il n'échappe pas à sa prise au moment précis où il cherche à exercer la sienne sur lui. Et la nature qui agit sur l'homme d'autre part, la nature qui intervient dans l'existence des sociétés humaines pour la conditionner, ce n'est pas une nature vierge, indépendante de tout contact humain ; c'est une nature déjà profondément agie, profondément modifiée et transformée par l'homme. (1949 : 422).

Il est convenu de dire que l'espace influence l'homme. L'espace est, en effet, morphogène car il intervient dans le développement des organismes vivants en déterminant leurs structures, générant des actions et des comportements. Cependant, Febvre conteste cette sémantique : « ... "influences", ce n'est pas un mot de la langue scientifique, mais de la langue astrologique. », et d'ajouter, « [...] et l'on démontrera, alternativement, ou que l'Homme est soumis à la Nature ou, inversement, que la Nature est soumise à l'Homme. » (*Ibid.*) ; Venise, que les marées veulent reconquérir, est un exemple éloquent de la domination de la nature.

Toutefois, ce principe de dépendance nature-homme/homme-nature ne peut se mesurer à une simple question météorologique, sismique ou cosmique. Le degré de soumission est également culturel. « C'est un problème de "rapports", et non pas d'influences » (*Ibid.*). Ainsi, à la suite du tremblement de terre et du tsunami de mars 2011, au Japon, le sociologue Jean-François Sabouret³, parlant de l'attitude des Japonais face à la catastrophe, déclare : « C'est très différent de la culture occidentale et cartésienne. Chez Descartes, l'homme est maître et possesseur de la nature. Au Japon, l'homme est locataire et serviteur, [...] » de la nature.

L'étude ethnographique fournit les moyens de saisir ce rapport entre l'individu et son milieu, le lien qui unit l'espace et ses hôtes, ces actions et réactions perpétuelles (Febvre, *op.cit.*) que sont les mouvements correspondant à l'appropriation pratique et symbolique de l'espace (les trajets, les parcours, les modes d'occupation des lieux privés et publics, les comportements des acteurs dans les différents types d'espace, le vocabulaire utilisé pour définir certains lieux). Ces indices comportementaux, sociaux, verbaux donnent une idée de l'espace "vécu", c'est-à-dire pratiqué et représenté.

Ethnographie et Territoires

Dans le vaste répertoire des objets d'études, l'espace est certainement celui dont l'usage est le plus fréquent et la paternité revendiquée par plusieurs sciences, qu'elles soient humaines, sociales, de la terre ou maritimes. C'est dans ce contexte de transdisciplinarité que s'inscrit cet ouvrage dont l'optique est de croiser les recherches et les orientations sur le thème de l'espace.

Géographe, paléontologue, historien ou anthropologue, le chercheur en sciences de la nature ou en sciences sociales travaille avant tout sur un terrain - au sens géologique et ethno-anthropologique du terme - qui inclut aussi bien la notion d'écosystème que celle d'espace socio-culturel. Ce pourquoi les méthodes d'observation des espaces habités sont nombreuses et se veulent complémentaires. « Toute société se compose d'abord d'une masse. L'étude de cette société en tant que masse humaine et sur son terrain forme ce qu'on appelle la morphologie sociale qui comprend la démographie et la géographie humaine, dont l'importance apparaît capitale. A la géographie humaine s'ajoute la technomorphologie... » (Mauss) sorte

³ Ancien directeur du bureau de représentation du CNRS au Japon.

d'ethnoscopie du territoire, selon Turgeon (2003), où le paysage est en quelque sorte métissé.

Ainsi, formé aux disciplines qui étudient l'espace, un anthropologue peut se révéler sociologue ou géographe, un paléontologue développer des aptitudes à la pensée ethnologique, et tout chercheur de terrain peut être excellent ethnographe ou naturaliste, dès qu'il prend conscience que le territoire est le lieu névralgique de la prise de conscience de soi en osmose avec la nature

La question spatiale, souvent placée à la périphérie de l'objet de recherche - l'homme -, doit être au contraire une question centrale. L'ethnographie enregistre l'organisation d'une société et selon Lévi-Strauss, cette organisation ne peut échapper à l'espace. Dans *Tristes Tropiques*, l'ethnologue considère que la relation que l'humain entretient avec l'espace est, comme le langage, un invariant culturel d'ordre anthropologique.

Pour Cresswell (1967 : 81) « L'ethnologue a l'habitude de tracer les frontières de son terrain à deux niveaux : celui des fonctions "manifestes" et celui des phénomènes "latents". » L'espace à organisation fixe comprend, en effet, des aspects matériels et des structures occultes et intériorisées qui régissent les déplacements de l'homme sur la terre (Hall *op. cit.* : 132), comme leur sédentarisation. « Les hommes en société ont conscience d'appartenir à des groupes dont ils savent parfaitement tracer les limites géographiques. Ces limites sont manifestes, et il suffit de poser la question pour savoir où les tracer. » (Cresswell *ibid.*) :

Le territoire comme surface est un héritage du XIX^e siècle, époque où les nations se sont définies : cette dénomination signifie une aire géographique constituée à une époque et en une contrée données, par et pour une société donnée : une telle définition admet donc, voire institue, un rapport fixe entre une étendue géographiquement définie, et le groupe social déterminé qui l'occupe : il y a correspondance bi-univoque entre cette surface et ses occupants. (Corboz 2010 : s.p.)

Ces définitions du territoire impliquent l'existence d'une notion capitale, celle de limitation-délimitation, qui permet de différencier le concept d'espace à celui de territoire. La notion de frontière (applicable au territoire politique en opposition au territoire naturel circonscrit par une limite) suppose un intérieur (protégeant le groupe) et un extérieur (menaçant le groupe), un en-deçà et un au-delà, induisant trois principes fondamentaux et universaux du concept de territorialité : la conquête, la défense et la revendication. Ces principes résument l'Histoire de l'humanité, faite de découvertes spatiales qu'il lui faut maîtriser, et de ses efforts pour arracher l'espace à ses adversaires.

Cette vision "en surface" du territoire s'oppose à celle en profondeur de l'espace palimpsestique. Selon Boutinet, « Le territoire n'a pas de profondeur, il est une surface tout en extension... » (2006 : 4-8), une étendue, selon la vision spatiale définie par Descartes qu'il décrit comme étant le fait qu'un objet occupe de la place : essence même de tout objet. « A la différence le lieu est en profondeur. » (*op. cit.*) signifiant que l'observateur doit représenter l'espace terrestre à la fois à l'horizontale comme à la verticale. Il est alors possible de comprendre et d'analyser l'espace en tant que "document" et non pas en tant qu'objet car l'espace est une dimension d'appréhension et non un objet étudiable. Il est un support d'informations, un élément d'organisation et l'on ne peut étudier les systèmes de savoirs sans aborder les

différents processus d'identification, d'appropriation, de domestication, de répartition et de transmission par lesquels l'homme prend possession d'un environnement – lieu de toutes les activités qu'il entreprend, qu'il divise en un certain nombre de territoires : de rencontre, d'observation, de jeu et de manifestation, mais aussi de travail, d'éducation, de défense...

Les divers courants disciplinaires des sciences de l'espace et les nombreux travaux publiés ont permis de créer des passerelles interdisciplinaires tentant d'appréhender les différentes formes d'espaces. Sans prétendre à l'exhaustivité ni à une véritable chronologie, on peut citer parmi les précurseurs : Halbwachs (1938) et Mauss et la *morphologie sociale* et spatiale dénommée initialement *substrat social* par Durkheim (1900 : 10): « En fait la composition de la société consiste en des combinaisons de gens et de choses qui ont nécessairement un lien dans l'espace. » ; Simmel étudiant l'individu et les interactions avec l'espace qui, parmi les premiers, perçoit que l'espace est dépendant du contenu : « L'espace c'est l'ordre des coexistants », démontrant que des individus vivent dans des espaces différents bien qu'ils habitent le même lieu, la même ville, le même quartier, la même rue... ; Ratzel et l'*espace vital* (1904) ou *anthropogéographie* ; Vidal de la Blache et la *géographie humaine* (1845-1918); Tolman et les *cartes cognitives*, représentation mentale qu'un individu se fait de l'organisation de l'espace dans lequel il se trouve (1948) ou encore les cartes mentales de Lynch (1960) ; Hall et la *proxémie* (1963) qui étudie les distances sociales dans les interactions humaines, ouvrant de nouvelles voies dans les recherches sur l'espace et le lien social urbain ; les psychologues de l'espace Moles et Rohmer (1973) utilisant le principe des cercles coaxiaux ou coquilles de l'homme ; Michel Foucault et son concept d'*hétérotopie* (1967) décrivant comme une localisation physique de l'utopie, voire une contre-utopie, un lieu réel nourrissant l'imaginaire (cabane d'enfant), négatif ou en marge (cimetière, prison) ; Perrein conceptualisant le *technotope* (1987 : 160) qui « (...) pourrait être le concept générique recouvrant les différentes catégories de lieux technicisés. » ; Appadurai et l'*ethnoscape* (1991, 1996), monde imaginé, bulle culturelle qu'il définit comme étant : « le paysage des individus fabriquant le monde changeant dans lequel nous vivons : touristes, immigrants, réfugiés, exilés, travailleurs immigrés, et autres personnes et groupes se déplaçant constituent un trait caractéristique du monde et semblent affecter la politique des nations et entre les nations à un degré jamais atteint jusqu'ici.» (1990) suivi des notions de *médiascape*, *technoscape*, *finanscape* et *idéoscapes*. D'autres sphères - intellectuelles, spirituelles, objectivées ou encore existentielles – s'y adjoignent, tel l'espace-corps (*bodyscape*) du philosophe Jean-Luc Nancy (1992).

Toutes ces conceptions offrent des pistes dans la compréhension de l'espace reprises ces dernières décennies pour aborder le thème particulièrement récurrent chez les chercheurs au XX^e siècle qu'est la Ville, en raison des fortes migrations rurales vers les cités, la croissance exponentielle des zones urbanisées qui soulèvent de nombreux questionnements. C'est ainsi que l'organisation de la ville est étudiée par des branches concurrentes pour un objet commun : sociologie urbaine, urbanisme, anthropologie urbaine... Dès 1921, Weber s'interroge sur la naissance de la ville médiévale et démontre que celle-ci est indissociable du politique ; le sociologue-géographe Henri Lefebvre (1963) s'intéresse particulièrement aux problèmes d'urbanisme et du territoire, présentant la ville comme le cœur de l'insurrection

esthétique contre le quotidien et fonde, avec l'architecte Anatole Kopp, la revue *Espaces et Sociétés* (1970).

La question de l'espace fait donc l'objet de nombreux questionnements et préoccupations - allant des recompositions territoriales à l'échelle mondiale depuis deux décennies, en passant par la mise en relation des notions d'espace et d'identité - à l'origine d'innovations avec, notamment, l'apparition de nouvelles orientations ou disciplines (Anthropologie politique de l'espace, Anthropologie historique de l'espace, Anthropologie de l'architecture et de la ville, Anthropologie de l'invention architecturale,...). Ainsi les chercheurs s'interrogent, ouvrant de nouvelles voies dans les recherches sur l'espace et le lien social urbain, analysent le monde contemporain et introduisent de nouveaux paradigmes tel Marc Augé et son concept de *surmodernité* permettant d'appréhender de nouveaux éléments environnementaux. « Le monde de la surmodernité n'est pas aux mesures exactes de celui dans lequel nous croyons vivre, car nous vivons dans un monde que nous n'avons pas encore appris à regarder. Il nous faut réapprendre à penser l'espace » (1992 : 49). L'auteur y dénonce à la fois un « excès de temps » ; le temps se rétrécit et l'homme en manque ; et un « excès d'espace », paradoxalement corrélatif au « rétrécissement de la planète » compression de l'espace, voire à la dématérialisation de l'espace (transports aériens reliant les pays en quelques heures ; conquêtes spatiales ; multiplication des « non-lieux », c'est-à-dire des lieux où l'on ne fait que passer : « Un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique se définira comme un non-lieu » (espaces de circulation rapide comme les autoroutes, les aéroports ; les grands centres commerciaux ; écheveaux complexes de réseaux sans fil ou câblés, etc.).

L'architecte Portzamparc propose quant à lui, et parallèlement à l'existence de villes palimpsestes, symbiose du passé et du présent, une troisième perspective de l'espace urbain : la ville "sans futur" et donc sans passé : « Brasilia qui est l'application consciencieuse de la théorie corbuséenne, avec les beaux bâtiments de Niemeyer, est protégée. Dans Brasilia même, on ne peut plus construire. Ce qui vit assez bien, qui se développe, qui évolue, ce sont les villes-satellites. On voulait « du passé faire table rase ». Mais on a aussi dans cet immense Plan pilote de Brasilia, fait table rase du futur. Le futur a été bâti une fois pour toutes. Le temps est bloqué dans les deux sens. », tandis que Mongin (*op. cit.*) se projette dans l'"après-ville", dans le "post-urbain" nés de la mondialisation. Enfin, Marshall McLuhan, et son *village planétaire* (*Global Village*), offre une approche allégorique d'une mondialisation de l'espace à travers les médias, les technologies de l'information et de la communication.

L'ensemble de ces questionnements sur l'espace humanisé démontre qu'il existe une "science de l'espace". Anthropologues, architectes, géographes, historiens des sciences politiques, psychologues, sociologues, tous ethnographes - comme les auteurs du numéro *Ethnographie et Territoires* -, font figurer l'espace en sciences sociales et humaines. Leur contribution permet, selon l'expression de Rousseau, de « porter sa vue au loin » c'est-à-dire s'extraire, en quelque sorte, de son milieu pour pénétrer un autre monde. Dans ce défi difficile à relever, la multidisciplinarité s'impose comme l'affirme l'architecte Jean Nouvel, car pour saisir un espace, un lieu, il ne suffit pas de changer les regards « [...] il faudrait multiplier les regardeurs y compris sur les mêmes lieux ».

Bibliographie

- Abélès, M. (1988). Anthropologie des espaces politiques français. *Revue française de science politique*, vol. 38, n°5. 807-817.
- Appadurai, A. (1991). « Global Ethnoscapes: Notes and Queries for a Transnational Anthropology », in Fox, Richard G. ed. (1991). *Recapturing Anthropology: Working in the Present*, Santa Fe: School of American Research Press: 191-210.
- Appadurai, A. (1996). *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press. (Traduction française : *Après le colonialisme, Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001).
- Aragon, L. (1954). Le 19 juin 1954. *Les yeux et la mémoire*. Chant XI.
- Augé, M. (1992). *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Poche.
- Balandier, G. (1969). *Anthropologie politique*, Paris, PUF.
- Berque, A. (1998). « Cosmophonie ou paysage ». Dominique (ed.), Seyssset, M. (ed.), Walter, A. (ed.). *Le voyage inachevé... à Joël Bonnemaïson*. Paris : ORSTOM ; PRODIG : 741-744.
- Blaga, L. (1995). *Trilogie de la culture*. Paris, Librairie du Savoir-Fronde.
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève, Paris, Ed. Droz.
- Boutinet, J.-P. (2006). Nouveaux territoires, nouveaux codes, Introduction à Codes langagiers et insertion territoriale, Angers CPER-UCO : 4-8.
- Choay, F. (2006). *Pour une anthropologie de l'espace*. Paris, Seuil.
- Corboz, A. (2001). *Territoire comme palimpseste et autres essais*. Besançon/Paris, De l'imprimeur.
- Cresswell, R. (1967). Ethnologie et sociologie. Problèmes de collaboration. *L'Homme*, tome 7 n°1: 72-84.
- Cronon, W. (1996). The Trouble with Wilderness or Getting Back to the Wrong Nature, in W. Cronon (ed.), *Uncommon Ground, Rethinking Human Place in Nature*, Norton, New York, London: 69-90.
- D'Angio, R. (2001). Le paysage : réalité ou chimère ?
www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/hge/gd/gdgeographie/notions/paysage/paysreal.htm#ftnref18. Consulté le 03-03-2011.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan.
- Durkheim, E. (1900). *La sociologie et son domaine scientifique*.
http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/manuel_ethnographie/manuel_ethnographie.html
- FAY C., 1993 - Repères technologiques et repères d'identité chez les pêcheurs du Macina (Mali), In M. J. Jolivet et D. Rey-Hulman (éds), *Jeux d'identité. Etudes comparatives à partir de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan : 311-336.
- Febvre, L. (1949). *La Terre et l'évolution humaine : introduction géographique à l'histoire*. Paris, Albin Michel.
- Fel, L. (2008). « Vers une notion écologique du paysage. Pour une réconciliation des structures naturelles et de l'espace anthropique », *Labyrinthe*, vol. 30, n°2. <http://labyrinthe.revues.org/index3771.html>. Consulté le 04-03-2011.
- Foucault, M. (2001). « Des espaces autres », in id., *Dits et écrits II (1976-1988)*, Paris Gallimard, pp.1571-1581 (1^{re} parution, 1984 in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5 : 46-49).

- Friedmann, G. (1961). « Sciences sociales et sociologie du travail (I) ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 16^e année, n° 3 : 477-496.
- Friedmann, G. (1966). *Sept études sur l'homme et la technique*. Paris, Gonthier.
- Gilg, O. (2004). « Forêts à caractère naturel ; caractéristiques, conservation et suivi », *Cahier technique* n° 74, Montpellier, GIP ATEN.
- Halbwachs, M. (1938). *Morphologie sociale*. Paris, A. Colin.
- Hall, E. T. (1971). *La dimension cachée*. Paris, Seuil.
- Lengereau, E. (2007). « L'espace anthropologique », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 20/21.
- Lévi-Strauss, C. (1974) *Anthropologie structurale, I*. Paris, Plon.
- Lynch, K. (1960). *The Image of the City*, MIT Press, Cambridge MA.
- McLuhan, M. www.fr.wikipedia.org/wiki/Marshall_McLuhan (1967). *The Medium is the Message. An Inventory of Effects*, Bantam Books, New York.
- Mauss, M. (1926). *Manuel d'Ethnographie*. Ed. numérique. www.classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/manuel_ethnographie/manuel_ethnographie.pdf
- Mongin, O. (2007). *La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, coll. poche Points Seuil.
- Nancy, J.-L. (1992). *Corpus*. Paris, Métailié : 16.
- Perrein, C. (1987). Contribution à l'archéologie des bocages : recherches méthodologiques sur l'utilisation des données botaniques de la haie vive, Paris-Toulouse, mémoire de diplôme de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Tolman, E. C. (1948). Cognitive maps in rats and men, in *Psychological review*, 55 : 189-208.
- Turgeon, L. (2003). *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et postcoloniaux*. Ed. MSH, Paris, Les Presses de l'Université Laval. Chap. 4 « Le paysage : Construire une « ethnoscopie » basque au Québec ».
- Weber, M. (1921-1982). *La ville* (extrait du t. 2 d'Économie et société), traduction par P. Fritsch, Aubier.

NOTE SUR L'AUTEUR

Docteur en ethnologie (Université Paris X-Nanterre, France), chercheure associée au CRIA-Centre em Rede de Investigação em Antropologia, de Lisbonne (Portugal), exerce les fonctions de maître de conférences à UMa-Universidade da Madeira, Funchal, Portugal.
chrisesc@uma.pt